

NEWSLETTER KINATRANS n°3 - Septembre/Octobre 2019

Le mot de la Direction

Même quand on aime son travail il est parfois difficile de rentrer après des vacances reposantes, dépaysantes et salutaires... mais la vie au bureau peut aussi occasionner des événements sympathiques!







En espérant que vous parviendrez rapidement à retrouver le rythme imposé par notre activité professionnelle.

Sinon pensez à cette idée d'Arnold Bennet :

"Rien de tel que des vacances ratées pour vous réconcilier avec une vie de labeur."

Tomasz KILARSKI et Karolina KOCHANSKA Direction de la SAS Kinatrans

NOTRE ACTUALITE



Offre d'emploi:

Notre société spécialisée dans l'organisation de transport au niveau national et international, recherche un **affréteur (H/F)**Pour continuer à développer son activité.

Expérience: minimum 5 ans

Type de poste : CDI

Lieu: L'ISLE SUR LA SORGUE (84)

Plus de renseignements sur notre site

www.kinatrans.fr

L'AGENDA



SALON TOP-TRANSPORT

Nous serons présents à la 28ème édition du SALON TOP qui aura lieu à MARSEILLE les 16 et 17 otobre 2019.

Plus d'information sur cette manifestation

www.top-transport.net



Thierry GUIGUES

Vous pourrez rencontrer Mr Thierry GUIGUES, responsable du développement commercial sur son stand

Demandez lui dès à présent vos invitations!



Nouvelle présentation commerciale

L'EXPERTISE TRANSPORT

KINATRANS est une société spécialisée dans l'organisation de transports nationaux et internationaux en lots complets et partiels. **KINATRANS** propose une offre globale comprenant des solutions transports, logistiques et distributions ainsi que de l'accompagnement en recherche d'optimisation de coûts afin de répondre au mieux à vos besoins.

L'offre de services **KINATRANS** est structurée autour d'une équipe de collaborateurs expérimentés issus de grandes sociétés du secteur Transport et Logistique. Notre savoir-faire est complet : la gestion d'un portefeuille clients, l'organisation et la planification des OT, la recherche de solutions qualitatives avec une maîtrise des règlementations internationales, suivi des indicateurs qualité performance. Echanges possibles en français, anglais, polonais, espagnol et allemand.

UNE FLOTTE DE VEHICULES A VOTRE SERVICE

Notre parc en gestion nous permet d'assurer vos transports en lots complets semiremorques Tautliner. Horizon 2020, près de 50 véhicules parcourront l'Europe entière pour couvrir vos besoins, une croissance de moyens qui se poursuivra sur les prochaines années.

Un interlocuteur sera dédié à l'écoute et au traitement de toutes vos demandes et vous rendra compte de la gestion de vos transports en temps réel.

KINATRANS vous fera bénéficier de son réseau de partenaires européens permettant de répondre à l'intégralité de vos besoins transports.

En outre, **KINATRANS** peut vous acompagner dans vos demandes internationales à l'import comme à l'export en Europe (notamment Pologne) et Asie mineure.

SOLUTION LOGISTIQUE

KINATRANS développe aussi une solution logistique et mettra à votre disposition les surfaces logistiques nécessaires à vos opérations de courtes ou longues durées.



CONSEILS D'EXPERTS



Taxe sur le gazole : Publication des taux de remboursement du second semestre 2019

Deux arrêtés du 6 septembre 2019 fixent, pour le second semestre de l'année 2019, les taux moyens pondérés de remboursement de la taxe intérieure de consommation sur le gazole payée par les professionnels du transport routier de marchandises. Deux arrêtés ministériels publiés au Journal officiel du 15 septembre 2019 précisent les taux moyens pondérés de remboursement de la taxe intérieure de consommation sur le gazole pour le second semestre de l'année 2019 (1er juillet au 31 décembre). Ces taux peuvent être utilisés par les entreprises de transport routier qui s'approvisionnent en carburant dans trois régions au minimum.

En vertu des articles 265 septies et 265 octies du Code des douanes, les professionnels du transport routier peuvent demander le remboursement d'une fraction de la taxe payée sur leurs consommations réelles de gazole.

La demande de remboursement est semestrielle : elle doit être déposée à partir du premier jour ouvrable suivant respectivement la fin du premier et du second semestre de chaque année (1er janvier au 30 juin et 1er juillet au 31 décembre) et, au plus tard, le 31 décembre de la deuxième année qui suit. Ainsi, s'agissant des consommations effectuées au titre du second semestre de l'année 2019, les demandes pourront être déposées à compter du 1er janvier 2020 et devront l'être au plus tard le 31 décembre 2022.

Les demandes sont formulées au moyen du formulaire type et déposées auprès du Service national douanier de la fiscalité routière (SNDFR), basé à Metz. Elles peuvent également être saisies, transmises et suivies au moyen du téléservice SIDECAR Web, accessible depuis le portail Prodouane.

ISO 9001:

La SAS KINATRANS entreprend aujourd'hui les démarches nécessaires en vue d'obtenir la certification ISO 9001.

Cette norme met en œuvre des processus propres qui représentent un gage de qualité et engage l'entreprise certifiée à mettre en place des mesures internes et externes afin d'assurer la sûreté et la sécurité de l'ensemble de ses flux de marchandises.

Notre engagement vise à améliorer en continu notre organisation afin de garantir à nos clients une pleine satisfaction.

Notre politique qualité est le fondement d'une démarche orientée vers la satisfaction du client, de nos parties intéressées et vers le respect des exigences réglementaires et légales.



ACTUALITE CLUB DE FOOT INDA / VEDENE

Nouvelle saison de championnat ASEAA 2019-2020

Démarrage de la nouvelle saison : Calendrier officiel

Prochain match du club INDA VEDENE sponsorisé par KINATRANS le 05/10/2019



www.aseaa.net/calendrier

SAS KINATRANS 400, Chemin du Pont de la Sable 84 800 L'ISLE SUR LA SORGUE info@kinatrans.fr







© 2019 KINATRANS